

Montréal, le 26 mai 2020

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**OBJET : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029  
Dossier R-4110-2019**

---

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance des demandes de délais des intervenants dans le cadre du dossier mentionné en titre et reporte la date limite pour le dépôt de la preuve des intervenants prévue le 27 mai 2020 à une date ultérieure, laquelle sera communiquée dans les prochains jours.

La Régie précise toutefois que les dates d'audience sont maintenues.

La Régie permet au RNCREQ de déposer une courte preuve d'expert sur les meilleures pratiques d'acquisition de ressources de GDP auprès d'une entité tierce dans d'autres juridictions et jugera de son utilité ultérieurement. La date d'échéance du dépôt de cette preuve lui sera également communiquée dans les prochains jours.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml